

AR PREFECTURE

016-200054047-20200227-2020_02_27_24-DE
Reçu le 04/03/2020

Les mandats et des titres de régularisation sont à comptabiliser :

budget	Emprunt	dépenses compte 1641	recettes compte 778
Général	DEXIA MON509832EUR	0,40 €	0,40 €
Assainissement	DEXIA MON509832EUR	0,40 €	0,40 €
	CRCA 70001140343	0,33 €	0,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** ces régularisations dans le budget assainissement et dans le budget général 2020

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 3 mars 2020

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

